

Résumé de la réunion : table de consultation sur la petite enfance (TCPE)

4e réunion : 4 février 2023 de 9 h 30 à 16 h

Contexte

La quatrième réunion de la table de consultation sur la petite enfance (TCPE) de la ministre a eu lieu le 4 février 2023. Elle a porté sur deux objectifs principaux :

- Recueillir des renseignements afin de guider les mises à jour potentielles au plan d'action de la Nouvelle-Écosse pour 2023–2026.
- Recueillir des commentaires et des suggestions pour concrétiser la vision de la Nouvelle-Écosse pour l'apprentissage et la garde de jeunes enfants, ajouter à l'entente entre le Canada et la Nouvelle-Écosse et examiner les priorités pour les stratégies.

Ordre du jour

1. Message de bienvenue de Mme Becky Druhan, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
2. Mises à jour sur le plan d'action et discussion en groupe
3. Développer un système centré sur les enfants et les familles — discussion et scénarios
4. Liens avec la vision — à quoi ressemble la réussite, aujourd'hui et à l'avenir
5. Principes directeurs

Résumé

On a fait un résumé des initiatives pour le plan d'action, que l'on a divisé en cinq domaines prioritaires : financement, programmes inclusifs de haute qualité, conception et administration du système, main-d'œuvre et espaces. Pendant que l'on parlait de ces points, les membres de la table ont souligné l'importance des considérations, des thèmes et des initiatives de chaque domaine prioritaire.

Domaine prioritaire : conception et administration du système

- On doit déterminer la meilleure structure organisationnelle (gouvernance) pour réduire le fardeau administratif des exploitants et des prestataires. La structure doit réduire le nombre de tâches effectuées hors taux, améliorer la rentabilité, assurer une prestation de services de haute qualité uniforme à l'échelle de la province et aider les familles à explorer les possibilités et les espaces offerts dans leurs communautés.
- À mesure que le système est conçu, il faut s'assurer de prendre en considération les dispositifs de soutien à la navigation, les options, les efforts d'intervention et les ressources locales et gouvernementales et intégrer ces ressources au système, lorsque cela est approprié.
- Il faut surveiller et gérer les progrès accomplis afin de contrôler les résultats du système; ceci doit inclure les analyses comparatives, la gestion et l'évaluation et doit être facilité par la technologie.
- Il faut évaluer les soutiens intégrés auxquels les enfants et les familles doivent avoir accès et déterminer comment établir des liens dans le système entre ces soutiens et les programmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants. On nomme par exemple les soutiens médicaux, les soutiens paramédicaux, les soutiens aux interventions et les autres soutiens et ressources communautaires.

- Il faut déterminer le rythme idéal pour développer le nouveau système et effectuer la transition compte tenu de la capacité (espace et dotation en personnel), des lacunes et des listes d'attentes croissantes.
- Il faut sensibiliser le public aux répercussions critiques de l'éducation et la garde des jeunes enfants sur le développement de leur cerveau, notamment en ce qui concerne les résultats à long terme.
- Il faut déterminer comment tenir compte des variations régionales et des besoins des communautés locales à mesure que l'on développe le système.
- Il faut assurer que la culture et l'héritage de la communauté locale sont respectés et célébrés au sein du système futur.

Domaine prioritaire : financement

- Il faut s'assurer de bien tirer profit des infrastructures municipales (bâtiments, etc.) et des autres infrastructures publiques pour assurer la rentabilité.
- Il faut déterminer le coût réel pour l'exploitation d'un espace totalement inclusif et accessible, et veiller à ce que le modèle pour le financement de l'exploitation reflète ce coût.
- Il faut déterminer la bonne combinaison et le bon taux de personnel pour assurer l'inclusion et l'offre de services de haute qualité, puis fournir le financement pour respecter ces taux.
- Il faut déterminer le sens d'une « moyenne » de 10 \$ par jour pour les familles alors que nous travaillons vers l'atteinte de ce jalon d'ici 2025–2026.
- Il faut assurer que le modèle de financement futur tienne compte des dispositifs de soutien, des matériaux et de l'infrastructure nécessaires pour offrir un apprentissage et des soins de haute qualité.
- Il faut assurer que le programme de subvention et la politique soient mis à jour pour qu'ils soient conformes à l'approche au financement qui est en cours de développement.
- Il faut assurer que l'expansion soit bien financée afin de créer des espaces qui sont complètement accessibles (physiquement) et de tenir compte des espaces pour manger et prendre des pauses, de l'éclairage naturel et des espaces en plein air.

Domaine prioritaire : programmes inclusifs de haute qualité

- Il faut assurer la formation du personnel par l'entremise de formation préalable robuste, de mentorat en cours d'emploi, d'accompagnement et d'examen par les pairs afin de permettre d'offrir des programmes complètement inclusifs qui utilisent des pratiques sensibles à la culture et à la langue.
- Il faut fournir au personnel le temps et le soutien financier nécessaires pour qu'il puisse continuer d'améliorer ses compétences grâce à des activités de perfectionnement professionnel obligatoires et facultatives.
- Il faut assurer que les proportions de dotation et le financement correspondant permettent la bonne quantité de travail en taux et hors taux pour chaque poste.
- Il faut développer de la formation pour améliorer la compétence culturelle et les pratiques sensibles à la culture et à la langue.
- Il faut assurer que l'éducation, la formation et la classification travaillent de concert pour recruter, développer et fidéliser une main-d'œuvre équipée pour servir *tous* les enfants et les familles.

- Il faut assurer qu'une amélioration de la qualité continue (programmes, indicateurs de rendement, amélioration continue) soit intégrée au système.
- Il faut veiller à ce que les efforts d'intervention soient intégrés au système.

Domaine prioritaire : espaces

- Il faut assurer que les critères de prises de décisions permettent une expansion équitable et appropriée.
- Il faut développer une définition claire d'un espace à temps plein et d'un espace à temps partiel.
- Il faut veiller à ce que le système dispose d'espaces d'urgence.
- Il faut assurer que le système tienne compte des divers besoins en ce qui concerne l'utilisation des espaces dans la communauté (besoins saisonniers et annuels, quarts et heures d'ouverture normales).
- Il faut déterminer à quoi ressemble un espace complètement inclusif et reconnaître que, pour les enfants ayant des besoins complexes, la définition d'un espace à temps plein ou à temps partiel devra faire preuve de souplesse.
- Il faut s'appuyer sur les bonnes données provinciales et municipales sur la population afin d'assurer une expansion équitable et appropriée et d'anticiper les besoins futurs.
- Il faut développer une structure de gouvernance et de responsabilisation claire afin de gérer les espaces disponibles et l'accès à ces espaces (tenant compte des responsabilités de la province, des municipalités, des exploitants et des prestataires).
- Il faut créer des forums pour permettre à la communauté de collaborer au moment de prendre des décisions sur l'expansion.
- Il faut trouver des possibilités de situer des centres et des prestataires de façon stratégique près de ressources communautaires existantes, d'espaces verts et d'installations de loisirs (patinoires, piscines, bibliothèques).

Domaine prioritaire : main-d'œuvre

- Il faut assurer que les EPE nouvellement arrivés et qui viennent de recevoir leur diplôme reçoivent une formation appropriée ainsi que du soutien de la main-d'œuvre locale et des leaders quand ils entrent dans le secteur. Ce soutien doit inclure une bonne proportion de mentorat en cours d'emploi, d'accompagnement des pairs et de soutien de la direction.
- Il faut créer un cadre durable pour la certification doté de parcours motivant afin de favoriser le développement et le perfectionnement professionnel.
- Il faut veiller à ce que le personnel de soutien (cuisiniers et autres) ait reçu une formation appropriée pour offrir des services de haute qualité et respecter les normes de qualité.
- Il faut assurer que les proportions pour la dotation allouent du temps pour les pauses, le perfectionnement professionnel et la planification.

Concrétiser la vision de la Nouvelle-Écosse

Nous avons demandé aux membres d'imaginer à quoi pourrait ressembler l'apprentissage et la garde de jeunes enfants en Nouvelle-Écosse en 2023 et de réfléchir aux façons de communiquer cette vision par écrit. Voici ce qu'ils avaient à dire.

- Nous avons un système financé et géré par le public avec un accès qui est réellement universel pour tous les enfants et les familles, et on considère ce système comme une partie du spectre continu de l'apprentissage à vie.
- L'accès universel à l'apprentissage et la garde de jeunes enfants est considéré comme un droit, premièrement car cela est dans les intérêts fondamentaux des enfants et des familles, mais aussi car cet accès favorise des communautés saines et une économie productive.
- Des centres bien financés et dotés de ressources et de personnel sont en mesure de répondre aux besoins complexes de toutes les familles et de tous les enfants.
- Les espaces sont utilisés de façon souple et efficace, et on y a accès en cas d'urgence.
- Les parents peuvent choisir le type de soin (en milieu familial, dans un centre) que reçoit leur enfant, quand il le reçoit et où il le reçoit. Cependant, ils prennent ces décisions en tenant compte des informations exactes qu'ils possèdent au sujet de l'importance de l'apprentissage et de la garde de jeunes enfants du point de vue du développement de leur cerveau.
- Les centres sont des lieux exhaustifs et globaux qui occupent une place centrale dans la communauté.
 - Le système est *réellement* inclusif. Les enfants ont accès aux services intégrés de santé, de bien-être, d'apprentissage et de soutiens linguistiques dont ils ont besoin sur les lieux et à des moments prévus.
- Les établissements de soins sont délibérément situés en partage afin de maximiser l'expérience d'apprentissage, la sécurité et l'utilisation de l'infrastructure existante.
 - Près d'installations de loisirs communautaires comme des patinoires, des piscines et des bibliothèques
 - Près d'hôpitaux
 - Près d'espaces verts et de jardins
 - En prenant compte d'infrastructure communautaire existante
- Les parents d'enfants ayant des capacités uniques ont le sentiment de bénéficier de soutien du système et de ceux qui y travaillent. Les travaux d'inclusion sont un aspect clé de l'offre de services souple; les ressources rencontrent l'enfant et les parents là où ils sont, ce qui pourrait signifier des visites à domicile.
- Les soins sont fournis dans des environnements qui sont sécuritaires sur le plan physique et culturel et qui possèdent amplement de place à l'intérieur et en plein air, de l'éclairage naturel et des endroits où se réunir.
- Le système respecte l'expérience d'apprentissage et de garde d'enfants vécue et pratique qui existe dans les communautés et trouve des façons de tirer profit de cette expérience.
- Le personnel est bien formé, bien rémunéré et respecté au même niveau que les éducateurs du système de la maternelle à la 12^e année.
- Le système possède une dotation en personnel qui permet de fournir des soins de haute qualité à tous les enfants, tenant compte des taux qui doivent comprendre les enfants ayant des besoins complexes.
- Le système repose sur une culture d'apprentissage continu, d'innovation et de perfectionnement professionnel, tout comme le système de la maternelle à la 12^e année. Le système est financé et doté de personnel de façon à permettre des activités de perfectionnement professionnel régulières.

- L'augmentation de l'assiette fiscale signifie que le système se finance lui-même.

La session s'est terminée par une discussion des valeurs de transformation et des principes directeurs.